Cabinet dentaire du Dr David MICOULEAU
Notre Priorité ? ... Votre santé !
ZI Pont Rouge - Espace Xenon - N° 4 Rue Magellan - 1° étage - 11000 carcassonne
Tel. : +33 4 68 78 71 74
dr-micouleau-david.chirurgiens-dentistes.fr

La relation patient-praticien au cabinet dentaire

Garantir à chaque patient des soins de qualité, ceci dans le cadre d'une relation de confiance et de respect mutuel, est à la base de notre activité.

CHOISIR LIBREMENT SON PRATICIEN

C'est vous qui choisissez le praticien que vous jugez le plus à même de vous soigner. Vos critères de sélection géographique, budgétaire, pratique ou autre vous sont personnels.

BÉNÉFICIER D'UNE PRESTATION DE QUALITÉ

En tant que patient, vous avez droit au traitement le plus approprié à votre situation, à l'assurance d'une sécurité sanitaire (hygiène et asepsie rigoureuses au cabinet) et à la continuité de vos soins.

Pour certains actes, nous pourrons vous orienter vers un confrère, si nous estimons qu'il sera mieux à même que nous de vous prodiguer le traitement envisagé. Nous restons toutefois votre praticien référent.

La règle de votre libre choix s'appliquera là aussi.

VOTRE DOSSIER : INFORMATIONS ET SECRET MÉDICAL

Des informations médicales vous concernant nous sont nécessaires pour poser un diagnostic, vous proposer le traitement adéquat, éviter des complications lors des soins.

Nous sommes tenus, ainsi que tout le personnel du cabinet, au secret médical sur ces informations :

> État de santé général et bucco-dentaire.
> Examens pratiqués (radios...).
> Traitements envisagés. Conséquences, risques éventuels.
> Durée et coût de soins.
> Matériaux utilisés, traçabilité des prothèses.

Vous avez accès à votre dossier pour :

> Nous questionner.
> Disposer d'une copie.
> Le transmettre à un autre praticien.

LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Aucun acte ou traitement ne peut être pratiqué sans votre accord.

À la suite des informations qui vous seront données sur la durée du traitement, les résultats prévus et les limites éventuelles, le praticien requiert votre consentement.

Vous êtes libre d'en discuter avec nous, de refuser un soin ou un programme de traitement.

À SAVOIR

Exprimez librement vos attentes, vos appréhensions (douleur...), vos insatisfactions éventuelles.

Respecter le planning et l'horaire des rendez-vous, nous prévenir en cas de retard ou d'annulation, nous permettra une bonne gestion de notre temps, et donc du vôtre.